



**INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT  
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIEGNE-NOYON  
PROJET PEDAGOGIQUE  
2023-2024**



Référence image page de garde :

[http://www.google.fr/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&ved=2ahUKEwik9Ivih9jdAhVNqxoKHd1OD9cOjxx6BAgBEAI&url=http%3A%2F%2Fwww.ifsi-yannes.fr%2Fmain%2Findex.php%2Fle-projet-de-l-institut&psig=AOvYaw1la9iKJ2Pq\\_UBuH53vU9S&ust=1538030367665168](http://www.google.fr/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&ved=2ahUKEwik9Ivih9jdAhVNqxoKHd1OD9cOjxx6BAgBEAI&url=http%3A%2F%2Fwww.ifsi-yannes.fr%2Fmain%2Findex.php%2Fle-projet-de-l-institut&psig=AOvYaw1la9iKJ2Pq_UBuH53vU9S&ust=1538030367665168)

Validé par l'ICOGi AS  
du 16 octobre 2023



# SOMMAIRE

<b>I – PREAMBULE</b>	3
1.1 Les instituts du CHICN	5
1.2 Les missions de l’I.F.A.S.	6
<b>II – STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE</b>	6
<b>III – LE PROJET PEDAGOGIQUE LE PROJET DE FORMATION</b>	8
3.1 La conception générale	8
3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation	9
a) Les paliers d’apprentissage	12
b) Le courant socioconstructiviste	13
c) Schéma systémique du développement de la compétence	14
d) La pédagogie différenciée : l’accompagnement personnalisé	15
e) Le projet professionnel	16
f) Le rôle et posture du formateur	17
g) L’alternance intégrative	17
• La formation théorique	18
• La formation clinique	18
• La formation en simulation	20
• Les outils numériques dans la formation	21
3.3 La progression d’apprentissage	21
• Les différentes postures pédagogiques	22
• Le profil professionnel aide-soignant attendu requiert	22
3.4 Le centre de documentation	23
3.5 L’évaluation	24
<b>IV - L’ORGANISATION</b>	25
4-1 Les personnes en formation	25
4-2 La présentation de l’équipe institutionnelle	25
a) L’équipe pédagogique	26
b) Le personnel vacataire	26
4-3 L’organisation de la formation	27
a) L’alternance	27
b) L’organisation promotion 2023/2024	27

Les annexes

## I- PREAMBULE

### **Comment s'adapter à ces défis en tant qu'organisme de formation ?**

Si la crise épidémique a démontré la qualité du système de santé français autant que l'engagement et le professionnalisme de tous les acteurs, elle a aussi révélé des dysfonctionnements, des inégalités, des rigidités malgré la qualité de soins dispensés et la réactivité des soignants. La crise sanitaire a mis en exergue les conditions de travail et les injonctions paradoxales impactant les pratiques soignantes ainsi que le manque de moyens matériels et humains, les lourdeurs administratives et les cloisonnements hôpital, médecine de ville et établissements médico-sociaux.

Devant cette situation, le Ségur de la santé a été lancé en mai 2020, dans la continuité des orientations du plan Ma santé 2022, pour bâtir les fondations d'un système de santé plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires pour répondre aux défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle (vieillesse de la population, maladies chroniques, perte d'autonomie, exigence d'information.).

Après deux années de vague épidémique qu'affrontent les professionnels de la santé, soigner les soignants, soutenir les professionnels est indispensable afin de lutter contre le désenchantement lié à la perte de sens des missions du prendre soin. Sans oublier que les professionnels de santé s'interrogent aussi d'un point de vue éthique, déontologique et législatif sur l'organisation du système de santé et sur leurs valeurs.

Rendre attractif les métiers de la santé constitue un enjeu aujourd'hui et pour les années à venir au regard de la démographie. Le manque de professionnels est crucial. Un des moyens pour faire face est l'augmentation de l'offre de formation.

La conception « hôpital entreprise » a trouvé sa limite devant la crise épidémique et pour la prise en charge singulière des personnes. Le Ségur de la santé tend à introduire de la souplesse dans la gestion des soins et à adapter les contraintes budgétaires aux situations particulières afin de ne pas exclure une partie de la population parmi les plus précaires du système de santé en renforçant la qualité des soins pour tous. Des réformes sont menées pour mettre fin au « tout T2A » et développer de nouveaux modes de financements (qualité, objectif en santé publique, dotation populationnelle...). Des avancées voient aussi le jour pour garantir l'accès aux soins : création des maisons et centres de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé CPTS) et des sites pilotes de service d'accès aux soins (SAS).

La stratégie nationale de santé proposée par le ministre de la santé et de la prévention pilote la stratégie du Ségur de la santé pour transformer en profondeur le système de santé dans les territoires et avec les acteurs. On note une volonté de déconcentrer ce pilotage par les Agences Régionales de Santé.

De même, le rapport IGAS et IGESR (octobre 2022) portant sur l'évolution de la profession et de la formation infirmières a proposé des recommandations en terme de champ de compétence et d'exercice, d'accès et de contenu à la formation. François Braun ministre de la santé sortant a donc lancé en juin 2023, le processus de révision de textes sur la profession infirmière ainsi que la refonte complète de la formation.

2024, année charnière qui permettra de revoir les compétences infirmières, la formation en renforçant l'accompagnement des étudiants (les cordées de la réussite) entre autre et les carrières par la reconnaissance de l'expertise et l'ouverture de nouvelles possibilités de progression et d'évolution.

Les axes de transformations prioritaires sont :

- L'accélération de la feuille de route santé mentale et psychiatrie
- La mise en œuvre des nouveaux leviers sur l'organisation du temps de travail et l'engagement collectif
- La qualité de vie des professionnels
- Le déploiement des projets d'investissements pour structurer une offre de soins cohérente et pertinente sur le territoire
- L'amélioration du fonctionnement interne, du management et de la gouvernance
- Le développement de l'exercice coordonné véritable révolution de l'organisation des soins de ville
- Le déploiement des outils du numérique pour une meilleure coordination du parcours

Bien évidemment une vigilance est maintenue pour :

- **Mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie**
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé**
- **Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge**
- **Réaffirmer la place des citoyens**
- **Répondre au défi du vieillissement de la population**

Les difficultés économiques et sociales nous rappellent à quel point les déterminants sociaux de la santé sont essentiels, malgré les progrès techniques et scientifiques de la médecine. Cette situation implique le développement de nouvelles compétences et de nouvelles coopérations entre professionnels provoquant des modifications dans le rôle des différents acteurs de santé. Le développement depuis 2018, des formations de pratiques avancées, renforce les compétences des professionnels de santé infirmiers en transférant les compétences. La finalité est aussi d'améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients.

Cette évolution ne peut se faire sans les professionnels de santé. On ne peut pas transformer notre système de santé sans repenser la manière dont on forme les soignants et dont on pense leurs carrières. Alors pour faire face à ces changements, les formations doivent s'adapter en lien avec la stratégie de santé déployée par le ministère de la santé et de la prévention dont le fil rouge de la transformation est **la qualité et la pertinence des soins** avec la mise en place de réels parcours de soins durant lesquels les patients n'auront pas à assumer seuls la coordination des différents professionnels de santé.

Les évolutions de la formation devront intégrer les quatre piliers du Ségur de la santé et le Ségur du numérique :

- **Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent**
- **Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement aux services de la qualité des soins**
- **Simplifier les organisations et le quotidien des équipes**
- **Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires, aux services des usagers**
- **Développer le volet numérique (mon espace santé, l'Identité Nationale de Santé...)**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route « grand âge et autonomie » :

- **Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir la perte d'autonomie**
- **Favoriser l'hospitalisation à domicile**
- **Généraliser l'accès à la télémédecine pour les personnes âgées**
- **Soutenir les aidants dans leur engagement**
- **Promouvoir la bientraitance**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route santé mentale et psychiatrie :

- **Promouvoir le bien être mental**
- **Prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide**
- **Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible et diversifiée**
- **Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique**

En intégrant les objectifs du service sanitaire :

- **Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé : développer leur compétence à mener des actions auprès de tout public**
- **Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé**
- **Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles**
- **Favoriser l'autonomie des étudiants, renforcer le sens de leur engagement dans leurs études**
- **Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité**

### **Comment s'adapter à ces défis en tant qu'organisme de formation ?**

Notre priorité en tant qu'institut de formation est de prendre la mesure de ces enjeux multiples auxquels est confronté le système de santé, de former les futurs acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en tenant compte des besoins spécifiques de la région Hauts-de-France marquée par des indicateurs et des déterminants de santé défavorables, des enjeux des GHT, mais aussi en développant les moyens pédagogiques (SIMU, blended learning, ludopédagogie positionnement et renforcement pédagogique et accompagnement liés au recrutement par Parcoursup) tout en intégrant l'universitarisation des études en santé, les passerelles entre formations.

Notre stratégie de formation recherche le déploiement et l'intégration des compétences axées sur la qualité et la sécurité des soins, le respect des droits fondamentaux des patients, le positionnement en tant qu'acteur de sa prise en charge, partenaire des soins. La dynamique pédagogique favorise le travailler ensemble, moteur de l'amélioration des pratiques pour fluidifier le parcours de soins pour le patient et les aidants. Un de nos enjeux aussi est l'évaluation des pratiques professionnelles pour en améliorer la pertinence, s'interroger et se remettre en question.

Il semble nécessaire de réfléchir ensemble aux pratiques de soin qui ne touchent plus le malade, mais qui l'observent à distance par imageries interposées, pour ne pas désincarner la prise en soins.

Notre conception de formation intègre la relation humaine au cœur de cette démarche.

#### **1.1 Les instituts du CHICN**

Depuis le 1er juin 2016, le Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon est en GHT Oise Nord Est avec le Centre Hospitalier de Crépy en Valois, des EHPAD et l'IME de Ribécourt.

La dimension du GHT n'a pas d'impact sur les formations initiales à ce jour.

En janvier 2021, nous avons reçu le renouvellement des agréments pour l'IFSI et l'IFAS pour les 5 années à venir et obtenu la certification QUALIOPi en maintenant la norme ISO 9001 V2015.

Les instituts du CHCN sont bien implantés dans le bassin de vie et d'emploi. Malgré la crise économique, les agglomérations Compiègne, Noyon restent dynamiques.

Il est vrai que Compiègne présente une situation géographique privilégiée de par sa situation. En effet, la ville se trouve sur les axes Rouen- Soissons- Reims et Saint-Quentin- Noyon- Creil Senlis. Organisé autour de deux communes (Compiègne et Noyon) le compiégnais est une zone d'emploi urbanisée où la population est en légère croissance.

Les instituts du CHCN se situent dans le territoire de santé OISE NORD EST.

Le département de l'Oise représente 13,78% de la population régionale, la population de l'Oise gagne 2374 habitants depuis le dernier recensement.

Même si la population des moins de 30 ans représente 37,9% dans l'Oise, la population des plus de 60 ans représente 21,9%. Cette population vieillit et a des besoins et des demandes en santé.

Les instituts IFSI et IFAS du CHCN s'inscrivent dans leur bassin de vie pour répondre aux besoins et demandes de la population par la mise en œuvre de formations initiales et continues.

La formation initiale d'infirmier permet à des jeunes en poursuite de scolarité et/ou en reconversion professionnelle d'obtenir une qualification de niveau III et la formation initiale d'aide-soignant d'obtenir un niveau IV.

Qualifier une population permet à celle-ci de faciliter son employabilité, cet axe est une des priorités de la politique du conseil régional des Hauts-de-France.

Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la région est devenue un acteur majeur pour les structures de formation sanitaires en tant que décideur et financeur.

## **1.2 Les missions de l'IFAS**

Il a pour missions :

- La formation initiale des aides-soignants
- Des formations continues : incluant notamment la formation d'adaptation à l'emploi, la préparation à la sélection d'admission.
- La participation aux groupes de travail : permettant les échanges et/ou la représentativité.
- La recherche en soins infirmiers : initier la recherche clinique et la recherche en pédagogie.

Ces missions s'inscrivent dans un processus d'amélioration des pratiques pour amorcer la démarche de certification.

## **II- STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE**

La direction de l'IFAS a défini une politique de gestion institutionnelle pour les 5 années à venir.

Cette politique institutionnelle s'inscrit dans ce contexte de changement qui intègre les enjeux actuels du système de santé. Elle est managée dans le respect des valeurs suivantes : l'altérité, la bienveillance, la responsabilité et l'humanisme.

Face à la complexité des situations rencontrées par les professionnels de santé, les instituts du CHCN doivent adapter les dispositifs de formation.

De par leurs expériences et cultures professionnelles, l'institut peut proposer rapidement des dispositifs de formation innovants afin de répondre aux besoins et demandes. Réactivité et anticipation sont deux capacités majeures de nos instituts.

L'équipe institutionnelle prend en compte le contexte évolutif du système de santé, l'évolution des métiers, les enjeux sociétaux, le contexte réglementaire, les enjeux économiques, pour élaborer les cycles de formation. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires (ARS, Conseil Régional, FHF, Universités...).

Afin de répondre à sa mission de service public, la direction a donc défini 4 axes majeurs :

- **Positionner IFAS comme partenaire ressource et organisme de formation pour le bassin d'emploi et de vie de la région.**

Collaborer avec les structures sanitaires et sociales : pôle emploi, ARS, mission locale, tutelle, DREETS, conseil régional, structure de formation du Compiégnois, lycée généraux et professionnels, UTC... au regard de la politique régionale de santé.

Proposer des dispositifs de formation de type :

- Prestation ponctuelle (GHT Oise Nord Est),
- Cycle de formation continue : remise à niveau, adaptation à l'emploi pour les AS et agents de service chargé des personnes décédées...
- Intervention ponctuelle dans les lycées, collèges, structures de soins...,
- Information.

Développer le travail pluridisciplinaire avec les acteurs de la formation du territoire.

- **Contribuer aux besoins de formation, au regard de l'évolution des métiers et des orientations de santé publique, par des dispositifs de formation innovants pour répondre aux besoins de formation des professionnels de santé et de la population.**

- Formation d'adaptation aux emplois
- Formation aux aidants
- Formation qualifiante
- Formation par simulation
- Formation en distanciel
- Développement Professionnel Continu pour les professionnels de santé
- Pour mémo : expérimentation avec l'ANFH et le GEPSO pour une formation spécialisant des professionnels du secteur sanitaire et social pour l'accompagnement de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap qui a permis d'établir le cahier des charges national de la formation.

- **Anticiper les compétences et mettre de la cohérence entre métier / emploi / formation**

Intégrer dans les projets de formations l'évolution en matière de :

- Qualité de formation
- Évaluation des Pratiques Professionnelles
- Orientations de santé publique
- Universitarisation des formations paramédicales
- Utilisation des nouvelles technologies (simulation en santé, formation à distance)
- Développement du raisonnement clinique dans la formation

Développer les compétences des formateurs notamment par la formation tout au long de la vie pour contribuer à la formation et à la recherche dans le domaine de la santé.

- **Certifier les instituts de formation et participer activement au développement du partenariat avec les structures de soins, conformément au référentiel de certification de l'HAS pour améliorer les pratiques**
  - Certification ISO 9001 V 2015 renouvelé en décembre 2020
  - Certification Qualiopi depuis décembre 2020
  - Formation tutorat
  - Participation à la certification HAS du CHICN

### **III - LE PROJET PEDAGOGIQUE LE PROJET DE FORMATION**

#### **3.1 La conception générale**

Le projet pédagogique est l'instrument central nécessaire à la réalisation d'un projet de formation. Il contient l'ensemble des éléments qui visent à assurer la qualité de la formation. Il va permettre de former des professionnels en devenir.

Le projet pédagogique et de formation est réajusté et/ou enrichi chaque année.

Il formalise les orientations pédagogiques de l'IFAS<sup>1</sup> de COMPIEGNE NOYON, sous la conduite et la responsabilité de la Direction. Il permet de définir les intentions pédagogiques, fil conducteur des apprentissages tant cliniques que théoriques. Celles-ci sont communiquées aux intervenants<sup>2</sup> et aux partenaires<sup>3</sup> tout au long de la formation.

Ce projet est élaboré par l'équipe pédagogique de l'institut du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE NOYON. Il est l'aboutissement du consensus de cette équipe.

Il s'appuie sur :

- Les lois et arrêtés relatifs à la profession
- La politique de santé nationale, européenne, mondiale
- Le schéma régional d'organisation sanitaire et sociale (SROSS)
- Le schéma régional de formation des Hauts-de-France
- Le GHT Oise Nord Est : projet médical partagé, plan de formation pour les personnels
- La dynamique du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE-NOYON :
  - Le projet d'établissement,
  - Le projet médical partagé
- Les conceptions et les valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique.

#### **3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation**

Les objectifs du projet pédagogique sont à la fois simples et ambitieux : à partir d'une réflexion d'équipe menée au regard de l'évolution des professions de santé, de l'Universitarisation des études, de l'alternance intégrative, du développement des compétences, il est apparu indispensable de réinterroger des paradigmes dans le soin.

---

<sup>1</sup> Institut de Formation Aide-Soignante

<sup>2</sup> Toute personne permanente ou non permanente à l'IFSI qui intervient auprès des apprenants

<sup>3</sup> Destinataires des nouveaux diplômés (gestionnaires institutionnels, ARS...)



La réflexion amorcée doit permettre l'émergence et la lisibilité de la dynamique pédagogique, dont le fil conducteur est :

**« LA PHILOSOPHIE DU SOIN ET LA DÉMARCHE ÉTHIQUE »**  
**« TOUT SOIN COMMENCE PAR L'EXPÉRIENCE DE L'ALTÉRITÉ »**

La démarche éthique est au cœur du projet pédagogique/projet de formation dans la mesure où l'éthique s'interroge sur le Savoir Agir Complexe.

Cette recherche de sens doit contribuer au processus de changement engagé dès le début de la formation ainsi qu'au développement de l'identité professionnelle.

La formation aide-soignante est une formation professionnelle courte pendant laquelle l'élève est accompagné dans sa construction professionnelle, en tenant compte de son individualité.

Elle doit permettre l'acquisition des 11 compétences spécifiques à la profession au terme de chaque parcours de formation.

La démarche éthique, la philosophie du soin, « *qu'est-ce que l'homme ?* » constituent le fil conducteur. Cela impose de revisiter des questions telles que : *Qu'est-ce que le soin ? Qu'est-ce que soigner ? Qu'est-ce que le handicap ? Qu'est-ce qu'avoir une maladie, être malade, avoir mal (douleur) et être mal (souffrance) ?*

Cette unité de sens, de cohérence doit nous permettre de décliner nos intentions pédagogiques. Trois séminaires de réflexion éthique et philosophique sont réalisés autour du fil conducteur.

L'équipe pédagogique de l'IFAS Compiègne Noyon, a défini des valeurs (respect, altérité, solidarité, collaboration, bienveillance, altruisme, empathie...), et des concepts (autonomie, compétence, prendre soin, humanité, normal, pathologique...) de référence, afin de préciser l'intention qui anime le projet pédagogique dans son ensemble.

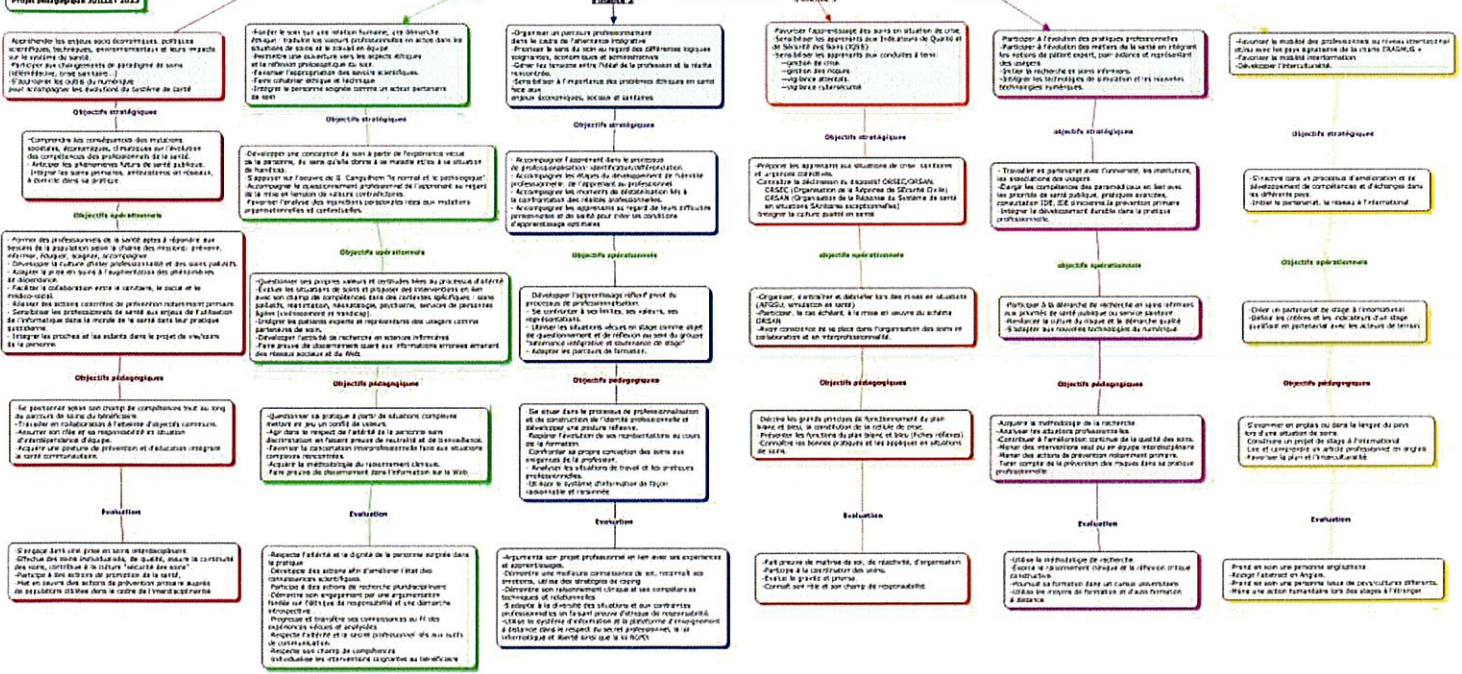
La capacité de ressentir les émotions, les sentiments, les expériences d'une autre personne (empathie) nécessite un effort de compréhension intellectuelle d'autrui. Cet effort passe par la disposition d'un caractère qui conduit à s'intéresser, à se consacrer et à vouloir faire le bien aux autres, à les aider, à faire preuve de générosité envers eux, sans rien attendre en retour. L'altruisme et l'empathie, valeurs phares de la formation, sont au centre des enseignements. Elles permettent cette approche singulière dans la relation soignant- soignée qui s'incarne au quotidien dans la posture professionnelle.

L'ensemble des compétences développées, de par les valeurs qui les animent, met en avant la dimension humaine, dans le respect des demandes et des désirs de la personne.

La formation théorique et clinique doit offrir des points de vue croisés et argumentés, à partir de ce fil conducteur. L'alternance intégrative offre à l'élève la possibilité de construire des savoirs professionnels au travers du dispositif de formation mis en place. Elle repose sur le principe de réflexivité et de transférabilité des savoirs.

Le raisonnement clinique s'inscrit dans les enseignements de la formation aide-soignante, dans les contenus des différents modules de formation et des expériences vécues lors des stages cliniques. Le processus d'apprentissage par compétence s'appuie sur le socioconstructivisme dont un des principaux postulats est que la connaissance est construite par le sujet et non transmise. La finalité étant de prendre soins des personnes selon un jugement clinique, résultat d'un processus de raisonnement clinique, dans le respect des besoins et attentes du patient et de son entourage.

**Projet pédagogique IFSI/IFAS**



Le projet pédagogique permet de développer les compétences aide-soignante suivantes nécessaires à l'exercice professionnel. :

- 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquate et les évaluer
- 3- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- 6- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Ces 11 compétences sont regroupées en 5 blocs de compétences macro et déclinés par modules d'enseignement. Voir annexe 1

L'équipe pédagogique accompagne l'élève tout au long de son parcours afin de développer les capacités :

- ✓ D'observation, d'attention à l'autre et au contexte tant en stage qu'à l'institut de formation
- ✓ D'analyse en développant sa réflexion sur ses actions,
- ✓ D'auto évaluation de l'acquisition progressive de ses compétences pour faire évoluer sa pratique,
- ✓ De questionnement sur sa pratique, son champ de responsabilité, son positionnement éthique,
- ✓ De communication avec les personnes soignées et leurs proches, ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire dans une recherche de relation humaine et professionnelle adaptée,
- ✓ De communication pour transmettre des informations professionnelles écrites et orales, à l'infirmière et à l'ensemble de l'équipe qui permettent d'agir rapidement et avec discernement,
- ✓ De la praxie gestuelle et organisationnelle des soins.

Ces capacités sont considérées comme fondamentales dans l'exercice de la profession d'aide-soignant.

### **a- Les paliers d'apprentissage**

Le processus d'apprentissage par compétence s'appuie sur le socioconstructivisme dont un des principaux postulats est que la connaissance est construite par le sujet et non transmise. Il est important de souligner dans cette perspective que les apprentissages proposés aux élèves, doivent être contextualisés.

Il s'agit de développer une culture soignante ainsi qu'une pratique interdisciplinaire au moyen de connaissances construites et éprouvées dans leur mise en œuvre dans le réel.

Les choix pédagogiques ont été définis pour permettre à l'élève de travailler les trois paliers d'apprentissage en référence au courant cognitiviste (contextualiser, décontextualiser, recontextualiser) afin de faire face à la complexité des situations de soins :

- « Comprendre », l'élève acquiert les savoirs et le savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations. Il devient un élève « connaissant ».
- « Agir », l'élève mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action. Il devient un élève « exécutant ».
- « Transférer » l'élève conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles. il devient un élève « performant ».

Ces trois paliers sont nécessaires pour tout professionnel aide-soignant qui doit faire face à la complexité des situations et à la gestion des crises (économiques, sociales, sanitaires...)

Le déroulé des enseignements offre une approche permettant le questionnement, la mobilisation et le transfert de connaissances et des savoirs, favorisant les liens nécessaires à la compréhension des situations de soins.

Les analyses de pratique professionnelle, utilisées tout au long de la formation, permettent de préparer les élèves au raisonnement et à l'analyse, dont les connaissances en seront l'ingrédient nécessaire.

La démarche réflexive<sup>4</sup> va permettre aux élèves de clarifier leur posture à chaque étape de la démarche afin d'explicitier au mieux les valeurs, les intentions et les normes qui participent aux choix et aux décisions dans leur pratique professionnelle. Ainsi, ils intègrent les savoirs dans une logique de construction des compétences.

### **b- Le courant socio constructiviste**

Les principes qui sous-tendent la formation par compétence sont les théories éducatives :

**Du constructivisme : (PIAGET – BRUNER)** processus actif par lequel chaque apprenant construit ses propres savoirs en les rattachant à ce qu'il sait déjà.

**Du cognitivisme : (GAGNE – AUSUBEL)** fonctionnement de la mémoire faisant ressortir que l'on retient mieux ce que l'on a compris.

**Du socioconstructivisme : (VYGOTSKY)** l'apprenant développe ses compétences en confrontant ses représentations à celles de ses avec ses pairs et des adultes qui l'entourent.

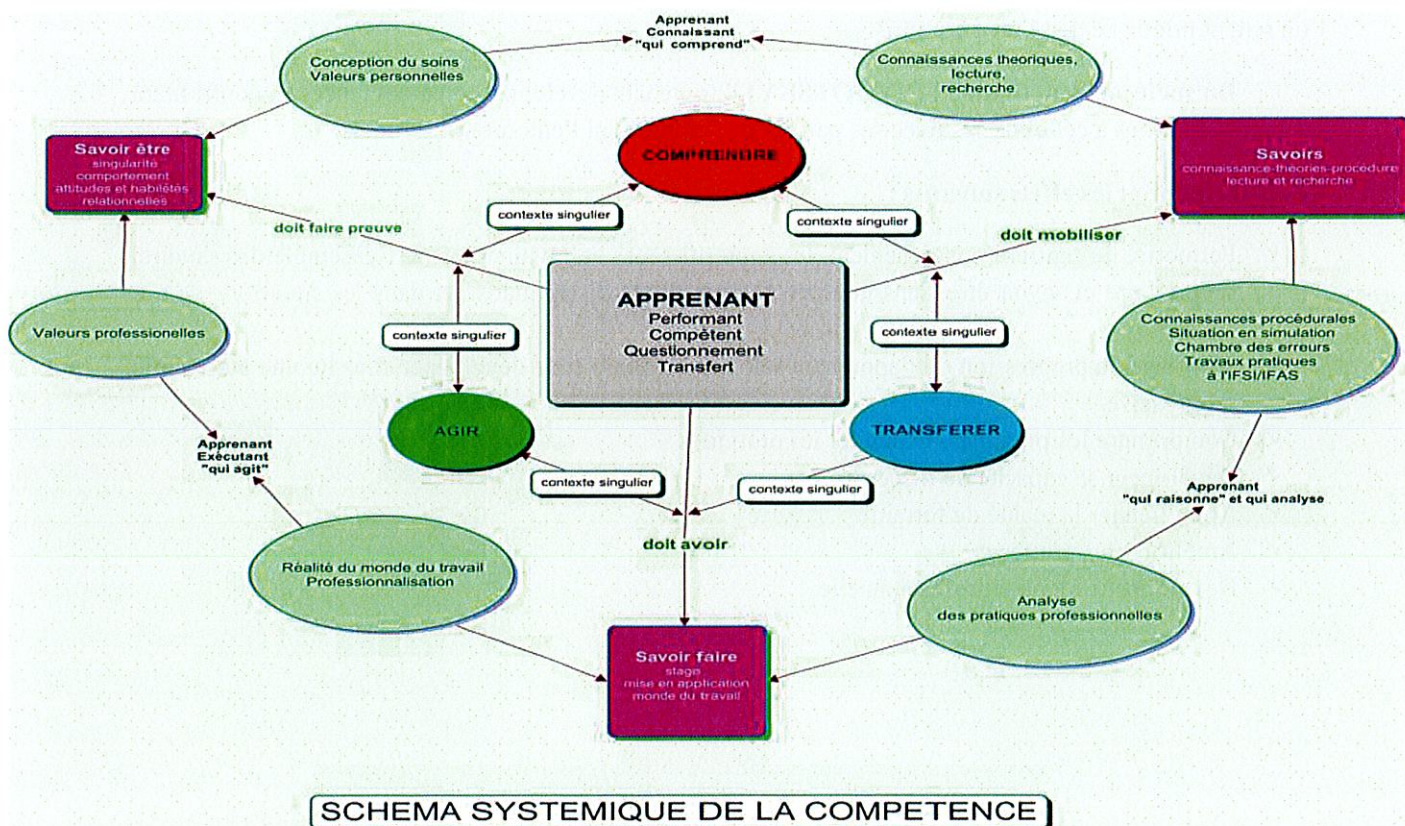
**Ces principes ont les effets suivants :**

- ✓ Permettre de centrer l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation sur l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être dans une perspective d'interdisciplinarité et dans les situations de vie courante.
- ✓ Favoriser la progression de l'apprenant selon son rythme et de développer chez lui une autonomie progressive.
- ✓ Comprendre les pratiques, expliciter les pratiques
- ✓ Développer sa capacité de discernement
- ✓ Appréhender la réalité de terrain
- ✓ Améliorer les pratiques
- ✓ Développer l'identité professionnelle

---

<sup>4</sup> « La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles de façon à expliciter la façon dont il s'y prit pour modéliser et pour faire évoluer ses schémas opératoires dans de nouvelles situations » Guy Le Boterf Construire les compétences individuelles et collectives Ed organisation 2003

c- Schéma systématique du développement de la compétence



#### **d- La pédagogie différenciée : l'accompagnement personnalisé**

Le suivi pédagogique est un temps de formation basé sur l'accompagnement des apprenants tout au long de leur cursus de formation afin que ceux-ci acquièrent les compétences exigibles à l'exercice de leur profession.

Le suivi pédagogique vise également l'accompagnement du professionnel en devenir dans la construction de son identité et la finalisation de son projet professionnel. Il est la clé de voûte d'une formation personnalisée, favorisant la Co-construction et l'acquisition d'une posture réflexive, autonome et responsable.

Un formateur référent de suivi pédagogique est désigné pour chaque apprenant en début de formation.

Le formateur est un facilitateur, il accompagne l'apprenant tout au long de sa formation pour lui permettre de développer les compétences professionnelles attendues. Pour cela, le formateur adopte différentes postures : d'enseignant, d'instructeur, de moniteur, de pédagogue, d'animateur, d'éducateur, d'évaluateur.

L'accompagnement permet à l'élève :

- Approfondir la compréhension des pratiques et des valeurs professionnelles en relation avec des expériences vécues en stage
- Se questionner sur les valeurs et les pratiques professionnelles
- Repérer ses limites dans un groupe professionnel
- Analyser des situations professionnelles pour développer une posture réflexive
- Transférer ses connaissances pour contribuer au raisonnement clinique
- Repérer son rythme d'apprentissage ;
- Identifier ses points forts et les axes d'amélioration dans les domaines théoriques et cliniques pour réajuster ;
- Affirmer ses valeurs personnelles et professionnelles, initier la démarche éthique ;
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter sa progression ;
- Acquérir une autonomie croissante en développant son potentiel personnel et son sens des responsabilités.

L'accompagnement doit lui permettre la finalisation de son projet professionnel.

Le référent du lieu de stage de suivi pédagogique a pour mission sur les lieux de stage :

- **D'accompagner les équipes :**

- Expliquer le référentiel de compétences et d'activité et de formation
- Expliquer les outils notamment le portfolio
- Répondre aux questions

- **De contribuer au développement de l'analyse clinique :**

- Reprendre la méthodologie du raisonnement clinique, mobiliser les savoirs dans la mesure du possible avec le tuteur :

1/ A partir de dossiers

2/ A partir des soins

- Analyser la pratique pour développer la posture réflexive :

En stage :

- 1/ Immédiate ou après réalisation des soins
- 2/ Sur pratique observée et/ou réalisée
- 3/ Exploitation de stage.

Le suivi pédagogique individuel nécessite de la part de l'élève un engagement dans cette démarche et une préparation.

Ces temps de rendez-vous sont institutionnalisés pour l'ensemble des apprenants.

Le suivi pédagogique est une ressource mise à disposition de l'apprenant.

Pour répondre aux besoins des apprenants, chaque formateur référent du suivi pédagogique met à disposition de façon hebdomadaire un temps de rencontre pour permettre aux élèves d'obtenir des réponses à leurs questionnements si besoin tout au long de la formation.

Au regard de ses besoins et en accord avec le formateur référent du suivi pédagogique, des temps de rencontre supplémentaires peuvent être institués.

Le suivi pédagogique a aussi pour finalité, l'élaboration du projet professionnel de l'élève et sa mise en œuvre cohérente à plus ou moins long terme.

**Le programme de formation prévoit un accompagnement des apprenants qui s'appuie sur trois modalités d'intervention :**

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : qui doit être positionné dans les 3 premiers mois de la formation déterminé à partir des entretiens de positionnement et d'explicitations pour cibler au regard des attendus de la formation l'accompagnement pédagogique pour la réussite du projet de formation. Ce temps est déterminant pour l'élève et pour l'équipe enseignante. Il est généralisé pour l'ensemble des parcours des apprenants.**
- **Suivi pédagogique individualisé des apprenants permettant de suivre l'élève tout au long de son cursus de formation.**
- **Travaux personnels guidés (TPG) qui facilitent l'intégration des savoirs.**

L'institution est attentive au bien être des apprenants. Elle met à leur disposition des permanences sociales et la possibilité de consultation avec une psychologue.

Un référent handicap est aussi mis à leur disposition et avec l'aide des médecins généralistes et du service de santé au travail, des adaptations de formation peuvent être envisagées.

Ces ressources doivent contribuer au bien-être de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

#### **e- Le projet professionnel**

Il permet la projection individuelle de l'élève aide-soignant en tant que professionnel de santé. Il est un des moyens permettant la construction professionnelle. Il peut évoluer au cours de la formation.

Il est un moyen permettant à l'élève de construire son identité professionnelle :

- En affirmant ses valeurs personnelles et professionnelles,



- En approfondissant les connaissances professionnelles
- En développant et/ou en renforçant ses capacités personnelles et professionnelles,
- En se projetant dans son avenir professionnel (savoir devenir).

L'équipe pédagogique accompagne l'élève dans la construction de son projet professionnel

#### **f- Rôle et posture du formateur**

- Accompagner l'élève dans son cheminement et son rythme.
- Favoriser l'autonomie dans un cadre professionnel en facilitant le questionnement et la posture de chercheur.
- Favoriser la recherche dans le secteur de la santé publique

#### **g- L'alternance intégrative** ( voir annexe 2)

L'équipe pédagogique a dégagé des axes privilégiés au cours de la formation :

√ Développer le raisonnement clinique en renforçant les savoirs fondamentaux et en analysant des situations professionnelles pour contribuer à une prise en charge de qualité du patient.

√ Simuler des situations de soins pour développer le sens de l'observation, la dextérité, l'organisation et l'analyse de situation.

√ Initier l'élève à la recherche pour permettre à ce futur professionnel de s'engager comme partenaire notamment dans la recherche en soins infirmiers.

√ Permettre à l'élève de donner du sens à sa pratique en développant sa responsabilité d'un point de vue éthique et dans le respect du cadre législatif.

L'alternance intégrative doit permettre à l'élève d'obtenir une posture réflexive. Celle-ci est travaillée notamment par l'analyse de situation et l'analyse de pratique.

Des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- ✓ 1° Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- ✓ 2° Le diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- ✓ 3° Le diplôme d'État d'ambulancier ;
- ✓ 4° Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- ✓ 5° Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- ✓ 6° Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles (DEAES, ...) ;
- ✓ 7° Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- ✓ 8° Le titre professionnel d'agent de service médico-social.

Les personnes susmentionnées bénéficient des mesures d'équivalences ou d'allègement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe VII de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'arrêté du 25 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

## La formation théorique

La formation est organisée en modules correspondant aux 11 compétences aides-soignantes :

Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Module 9. – Traitement des informations

Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Le dispositif pédagogique est basé sur l'étude et l'analyse des pratiques professionnelles, sous forme de cours participatifs, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de simulation en santé et de travail en distanciel.

## La formation clinique

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'élève et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorial et un formateur.

Ceci contribue à développer chez l'élève la pratique réflexive nécessaire au développement des compétences professionnelles attendues.

Pour le suivi des acquisitions, le portfolio de l'élève sert à mesurer sa progression en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes de soins. Les compétences se déploient tout au long de la formation. L'élève pour les acquérir doit les travailler systématiquement à chaque stage.

La mise en place **des groupes « alternance intégrative et soutenance de stage »** ont pour objectif d'accompagner l'apprenant dans le processus de professionnalisation, la construction de l'identité professionnelle et les traversées parfois douloureuses ou « questionnantes » que les situations humaines peuvent générer. Ils doivent contribuer au bien-être psychologique de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

Le binôme (formateur-psychologue) permet un regard croisé, et un partage de compétences, une écoute différente.

Le dispositif du groupe « alternance intégrative et soutenance de stage » doit permettre :

- De remettre en activité (dans le sens d'une action interne au sujet) des concepts abordés en formation par un étayage qui en favorise la compréhension et le sens dans la pratique clinique.
- De réinterroger intimement et collectivement les postures professionnelles.
- De solliciter dans cet espace la compétence réflexive et éthique, d'où une position « méta » indispensable pour l'apprenant.

Un stage est reconnu « **qualifiant** » lorsque le **maître de stage** se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Chaque apprenant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, **d'un tuteur de stage** et d'un **professionnel de proximité** au quotidien.

Le rôle du tuteur de stage auprès de l'apprenant est de :

- Transmettre leurs savoirs et savoir-faire professionnels dans le cadre d'une relation pédagogique positive.
- Repérer son rôle de facilitateur dans la mise en place de l'alternance intégrative, du raisonnement clinique, du travail de réflexivité et de professionnalisation.

Majoritairement les élèves doivent faire durant leur formation réaliser une expérience de stage auprès de personnes en situation de handicap physiques ou psychiques et de personnes âgées. Réaliser une expérience de stage de nuit et week-end/jours fériés. En fonction des dispenses de scolarité, le parcours de stage est individualisé. En fin de formation pour les personnes suivant le cursus complet, un stage de projet professionnel est programmé.

Les périodes de stage peuvent être effectuées dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Les stages visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :

- 1° Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- 2° Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- 3° Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

Chaque stage fait l'objet d'une convention établie entre l'équipe pédagogique de l'institut et le responsable de la structure d'accueil.

L'institut nomme un formateur référent pour chaque stage, au-delà de sa fonction de régulateur, il a pour missions :

- D'assurer la coordination entre les lieux de stage et l'institut
- De favoriser l'approche par compétences en lien avec le référentiel de formation AS, et le projet pédagogique, au niveau des maîtres de stage, tuteurs et référents de proximité
- De favoriser l'alternance intégrative
- D'accompagner l'apprentissage du raisonnement clinique et de la posture réflexive pour l'apprenant, en co-partenariat avec les maîtres de stage, tuteurs et référents de proximité
- De communiquer avec le référent de suivi pédagogique pour que celui-ci suive le parcours de l'apprenant dans le développement des compétences.

Le portfolio est destiné au **suivi du parcours de formation** et du **développement des compétences**.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une **analyse de la pratique** qui conduit à la **professionnalisation**
- De faire le **lien entre la formation théorique** et la **pratique sur le terrain**
- De **suivre la progression** au regard des **compétences exigées pour l'obtention du diplôme**.

Cet outil permet :

- D'effectuer un **bilan de chaque période en milieu professionnel** pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- De réaliser une **auto-évaluation des compétences acquises** permettant un échange avec le tuteur.

### **La formation en simulation**

C'est une méthode pédagogique innovante qui associe la formation procédurale aux gestes et situations, et l'évaluation des pratiques professionnelles et des synergies d'équipe<sup>5</sup>.

L'institut offre un apprentissage par simulation en lien avec le fil conducteur du projet pédagogique : « Qu'est-ce que l'homme ? » décliné par :

- Qu'est-ce que le soin ?
- Qu'est-ce que soigner ?
- Qu'est-ce que la maladie ?
- Qu'est-ce que le handicap ?

Les finalités développées par la simulation en santé sont :

- Organiser des séquences pédagogiques professionnalisantes centrées sur l'acquisition des compétences et sur la personne soignée.
- Favoriser un exercice professionnel ancré dans la réalité du contexte socio-économique. Faire coexister approche éthique et approche économique.

La simulation en santé est contributive à l'acquisition des compétences, elle s'inscrit dans la philosophie du soin de l'institut de formation

Cet outil pédagogique s'appuie sur la théorie du socioconstructivisme, c'est également un outil d'apprentissage expérientiel.

La simulation en santé interroge la stratégie de la formation, le rôle du formateur, sa posture et les conditions d'apprentissage.

### **La gamification ou la ludification :**

Le jeu est naturellement utilisé pour développer l'engagement des utilisateurs dans des processus compliqués et non engageants au demeurant. La gamification tire alors profit des effets du jeu sur l'Homme : le jeu est engageant, challengeant et favorise la concentration et l'apprentissage.

On assiste à la démocratisation de l'usage du jeu à d'autres fins que celles du divertissement depuis presque 20 ans. La formation s'est saisie de cet outil. Rendre acteur l'apprenant peut faciliter les apprentissages et lui permettre de transposer ses acquis.

---

<sup>5</sup> Instruction DGOS n°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013

## **Les outils numériques dans la formation (Annexe 3 Formation en distanciel)**

Les nouvelles technologies de l'information permettent :

- D'améliorer la qualité de l'apprentissage en offrant l'opportunité d'optimiser à la fois le temps passé à la formation et l'organisation du travail, en articulant différentes modalités d'apprentissage qui soient également interactives et ludiques. Ainsi le temps présentiel est enrichi avec des activités à distance utilisant ces nouvelles technologies, qui s'articulent, se complètent et se répondent de manière à favoriser leur ancrage dans la durée et dans la pratique.
- D'être acteur de sa formation.
- De favoriser l'autonomie des élèves en les responsabilisant.
- De diminuer les coûts de formation, et de réduire l'impact carbone (diminution du papier)

L'évolution des techniques d'apprentissage met en avant un réel gain sur l'assimilation des données :

- En permettant aux apprenants de travailler des points qui ne seraient pas acquis,
- En servant de point de départ à des révisions ou prérequis,
- En commençant la formation dans des conditions d'apprentissages optimales.
- En permettant un ancrage des connaissances
- En permettant de développer des compétences en informatique

L'apprentissage en distanciel favorise l'appropriation et l'assimilation des connaissances par :

- La mise en ligne de cours magistraux et le raisonnement clinique,
- La réalisation de forum et chats en lien avec les cours et/ou suivi pédagogiques,
- La réalisation de cartes mentales, de travaux à partir de textes ressources, accompagné pour certains travaux d'un feed-back,
- Des quizz, glossaires,
- Des évaluations formatives, normatives,
- Des tests finaux des apprentissages (Bilan de connaissances)

### **3.3 La progression d'apprentissage**

Les axes de progression s'articulent autour de 3 axes en spécifiant la notion de soins lors de l'état de santé en phase aiguë et stabilisée :

- La demande de soins qui se transforme et se diversifie en lien avec le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques et à la comorbidité, la vulnérabilité de certaines catégories sociales, l'exigence d'information et de la qualité des soins, ainsi que lors de crises sanitaires de type pandémies.

- Cette transformation induit de nouveaux enjeux et de nouveaux défis ainsi que nouvelles formes de coopérations interprofessionnelles (développement des H.A.D, de la chirurgie ambulatoire, de l'hospitalisation de jour, adaptation des unités de soins à une pandémie, ...).

- L'exercice de la profession qui génère des risques professionnels tels que : les allergies cutanées, les risques respiratoires, l'exposition aux produits cytotoxiques, risques électriques, risques liés à l'utilisation d'appareil vapeur, chutes, TMS, les expositions aux rayonnements-anesthésiants-électromagnétiques et les risques psychosociaux(RPS).

- La participation aux actions de prévention primaire, par la part la réalisation d'actions concrètes de prévention et de promotion de la santé auprès des publics identifiés comme prioritaires, tel que

les populations les plus fragiles<sup>6</sup> comme les personnes âgées en EHPAD ou les personnes en situation de handicap, mais aussi dans tous les milieux et tout au long de la vie.

Cela implique une évolution naturelle de l'identité professionnelle pour y répondre.

Les choix pédagogiques retenus favorisent le développement des compétences dans une logique de progression au cours de la formation. Cette stratégie pédagogique est mise en œuvre par les formateurs tout au long de la formation. Le formateur est co-garant avec les soignants de la qualité des soins, il tient compte de l'évolution des savoirs, de l'évolution des métiers et de l'adaptation à l'emploi.

Ces enjeux déterminent **différentes postures pédagogiques**, retenues par l'équipe de l'IFAS du CHICN, telle que :

Accompagnateur,  
Conseiller,  
Constructeur des savoirs (apprendre à apprendre),  
Évaluateur,  
Facilitateur,  
« Inducteur » de questionnement,  
Initiateur à la recherche,  
Négociateur,  
Organisateur.

Ces postures pédagogiques sont au service du développement du futur professionnel.

#### **Le profil professionnel aide-soignant attendu requiert :**

- une démarche éthique.
- Une ouverture d'esprit
- un raisonnement clinique et une posture réflexive
- des connaissances, un savoir être et un savoir faire
- une capacité d'adaptation sociale dans un contexte mouvant (personne âgée, pathologies de dépendance, pathologies chroniques et comorbidité, précarité et pathologies mentales...)

Pour développer ce professionnalisme, les 6 finalités du projet de formation seront mises en œuvre au long de la formation.

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

---

<sup>6</sup> Fragilité « la fragilité est un syndrome clinique. Il reflète une diminution des capacités physiologiques de réserve qui altèrent les mécanismes d'adaptation au stress. Son expression clinique est modulé par les co morbidités et des facteurs psychologiques, sociaux, économiques et comportementaux. Le syndrome de fragilité est une marque de risques de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. L'âge est un déterminant majeur de fragilité mais n'explique pas à lui seul ce syndrome. La prise en charge des déterminant de la fragilité peu réduire ou retarder ses conséquences. Ainsi, la fragilité s'inscrirait dans un processus potentiellement réversible. » Rolland 2011, société française de gériatrie et de gérontologie.

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus. Ils se déclinent autour de 5 domaines d'activités :

- **Le domaine d'activités 1 (DA1)** : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- **Le domaine d'activités 2 (DA2)** : Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- **Le domaine d'activités 3 (DA3)** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **Le domaine d'activités 4 (DA4)** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- **Le domaine d'activités 5 (DA5)** : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations

### 3.4 Le centre de documentation

L'institut possède un centre de documentation. C'est un espace de culture, de recherche et d'échanges avec l'implication du documentaliste.

Le rôle du centre de documentation est de fournir une aide aux formateurs et aux futurs professionnels, mais aussi à tous les collaborateurs de l'IFAS et à tous les professionnels de la santé.

C'est un espace de communication au sein de l'hôpital mais aussi inter-instituts et avec les différentes structures locales, régionales.

Le centre de documentation du Centre Hospitalier est regroupé avec celui de l'IFSI/IFAS au sein même de l'institut.

Le CDD est un outil pédagogique indispensable dans la formation des élèves.

Elle leur permet d'approfondir leurs connaissances et de s'initier à la recherche.

Le fonds documentaire se compose d'environ trois mille ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues professionnelles.

Le personnel de la bibliothèque, assure la gestion du fonds documentaire et des prêts.

Il a pour mission de faciliter l'accès aux documents et à l'information des usagers et d'effectuer des recherches documentaires ou bibliographiques.

L'accès à internet permet de tenir à jour les textes législatifs et réglementaires régissant la profession et la formation des infirmiers et des aides-soignants

Le personnel de la bibliothèque joue également un rôle pédagogique auprès des apprenants.

### 3.5 L'évaluation

L'évaluation s'inscrit dans une pratique culturelle hospitalière.

Elle est en adéquation avec les valeurs professionnelles.

L'évaluation vise à mesurer le degré d'acquisition des apprenants au regard du niveau requis et des exigences professionnelles. C'est porter un jugement, à partir de critères définis et validés.

L'évaluation permet d'identifier les points forts et les points à améliorer pour permettre à l'apprenant de progresser, de réajuster pour mener son projet de formation et développer les compétences professionnelles attendues pour optimiser la prise en charge des personnes.

Au cours de leur formation, les apprenants doivent acquérir les comportements professionnels indispensables à la sécurité et au respect de la dignité et des droits des personnes soignées.

Pour cela l'IFAS évalue la maîtrise de certains apprentissages (exemples : respect de l'hygiène, calcul arithmétique, communication, relation d'aide...) ce qui entraîne la non validation de module et/ou des compétences au regard des critères définis.

A chaque fin de stage les équipes encadrantes évaluent l'acquisition des compétences en milieu professionnel. L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent. Cette appréciation est communiquée à l'élève.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Pour l'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des actes, activités et techniques de soins, les critères de qualité et de sécurité sont évalués.

L'élève ne peut pas avoir acquis les compétences si ces critères ne sont pas respectés.

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par les professionnels au cours des stages et validée par le formateur référent du suivi pédagogique individuel selon les modalités définies dans le référentiel de formation.

Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu :

- ✓ La validation des compétences évaluées en milieu professionnel
- ✓ ET la moyenne aux évaluations théoriques sans note inférieure à 8/20

Le calendrier des évaluations est communiqué aux apprenants après validation par l'ICOGI<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> ICOGI Instances Compétentes pour les Orientations Générales des Instituts



## **IV - L'ORGANISATION**

### **4-1 Les personnes en formation**

Le cursus varié des élèves est une richesse et un dynamisme pour le groupe en formation initiale.

- ✓ Cursus intégraux : La formation initiale accueille des personnes suivant l'intégralité de la formation.
- ✓ Apprenants en dispense de formation : La formation accueille les élèves ayant déjà acquis un ou plusieurs blocs de compétences communs avec la certification professionnelle visée, ou bénéficiant d'un allègement de formation, en lien avec un parcours de formation antérieure, afin de mettre en place des parcours individualisés.

#### **Les personnes en formation à la rentrée de septembre 2023 - 2024 :**

Les personnes en formation à la rentrée de septembre 2023 : à la date du 1 septembre

#### **Étudiants en soins infirmiers :**

**Promotion 2020/2023** : 8 étudiants présentés au jury de DE IDE de décembre 2023.

**Promotion 2021/2024** : 116 étudiants dont 8 réinscriptions administratives

**Promotion 2022/2025** : 104 étudiants dont 7 réinscriptions administratives

**Promotion 2023/2026** : 140 étudiants dont 8 réinscriptions administratives

#### **Élèves aides-soignants :**

**Promotion 2023/2024** : 70 élèves  
Élèves, se composant de la façon suivante :  
Formation initiale : 44  
Formation discontinuë : 16  
Redoublants : 7  
Apprenti : 1

### **4-2 La présentation de l'équipe institutionnelle**

Madame FAY Gaëtane assure la direction de l'institut. Elle est accompagnée d'une adjointe Madame BENVENISTE Raphaëlle.

La diversité des compétences et des expériences des intervenants non permanents et de l'équipe pédagogique permet d'assurer la qualité et la globalité de la formation. L'équipe pédagogique est responsable de la cohérence du dispositif de formation, en lien avec le projet pédagogique.

a) L'équipe pédagogique

<b>NOMS et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>
<b>BARBIER Ludivine</b>	Référente L2
<b>DAOUT Murielle</b>	Référente L2
<b>DECAYEUX Amandine</b>	Référente L1
<b>DELIN Céline</b>	Référente L3 RQ
<b>DESSUILLE Jean-Marie</b>	CLM
<b>DUMANT Sandrine</b>	Référente AS 80% /IDE
<b>HARDIER Nathalie</b>	Référente L1 et référente handicap
<b>ETIENNE Frédéric</b>	Référent L3
<b>EYPERT Nathalie</b>	Référente L2
<b>KIZIKA Muriel</b>	Référente AS / IDE
<b>DESMASURES Damien</b>	Référent L1
<b>MARQUER Laëtitia</b>	Référente L2
<b>MARTINEK Erika</b>	Référente L2
<b>NEUVILLE Juliette</b>	Référente AS / IDE
<b>LEMOINE Julie</b>	Référente L3
<b>LEXCELLENT Stéphanie</b>	Référente L1
<b>PIQUET Marie-Aude</b>	Arrivée par mutation L1
<b>ROUSSEL Delphine</b>	Référente L3
<b>TRICHARD Christophe</b>	Référent L1
<b>TRUCHELUT Claire</b>	Référente L3 RQ et missions FC
<b>VALENTE Maria Christina</b>	Référente AS / IDE
<b>L'équipe du secrétariat</b>	
<b>BRULANT Elisabeth</b>	Référente IDE L1– 80%
<b>COUVREUR Vanessa</b>	Référente IDE L2 + Régie – 80%
<b>JOSEPH Nathalie</b>	Référente AS
<b>MONTGRENIER Ingrid</b>	Référente IDE L3 et Formation continue
<b>DURUSSEL Marion</b>	Accueil et stage
<b>L'équipe des documentalistes</b>	
<b>BRUNEL Christine</b>	Documentaliste
<b>MONTAIGNE Marie</b>	Documentaliste 80% + Régie
<b>L'équipe de l'entretien</b>	
<b>DRONIOU Joël</b>	Intendant
<b>RENAUD Cyril</b>	Référent des Locaux
<b>Informatique</b>	
<b>1 Informaticien</b>	

b) Le personnel vacataire

De nombreux professionnels interviennent en fonction de leurs compétences (médecins, psychologues, infirmiers, aides-soignants, brancardier, kinésithérapeutes, enseignante chercheur, etc....).

### **4-3 L'organisation de la formation**

#### **a) L'alternance (voir annexe 2)**

L'ensemble de la formation comprend 1540h d'enseignements, soit 44 semaines réparties comme suit :

- Théorie : 22 semaines soit 770h (50% du temps de formation)
- Stages : 22 semaines, soit 770h (50% du temps de formation)

CONGES : 3 semaines pour les cursus complets.

#### **b) L'organisation promotion 2023/2024**

**L'ANNEE DE FORMATION EN AIDE-SOIGNANT**

**PROMOTION 2023-2024**

#### **1/ Orientations pédagogiques en lien avec les finalités du projet pédagogique**

##### **✓ Les objectifs généraux de l'année de formation**

- Initier le processus de construction identitaire professionnelle de l'élève et sa posture professionnelle.
- Initier la prise de conscience de l'élève de son engagement et de sa responsabilité vis-à-vis de la personne soignée.
- Favoriser l'appropriation des connaissances et des modes de raisonnement lui permettant d'évaluer des situations de soins.
- Impulser la posture réflexive de l'élève afin de lui permettre de développer le raisonnement clinique au travers des situations de soins rencontrées.
- Familiariser l'élève avec le concept de compétence, de handicap et de fragilité
- Identifier les différentes compétences aides-soignantes mobilisées dans les situations de soins et identifier ce qui est du champ des soins aigus et soins courants.
- Initier le questionnement de l'élève sur la philosophie du soin et le sens de la démarche éthique.
- Considérer l'humain dans sa singularité en tenant compte des différentes dimensions qui le fondent (sociale, culturelle, anthropologique et psychologique...).
- Positionner le patient au centre de la relation soignant-soigné en intégrant le secret professionnel, le consentement au soin, l'information patient.
- Sensibiliser l'élève à la différence entre « avoir une maladie » et « être malade » afin de les amener à intégrer la « subjectivité malade ».
- Identifier les différents professionnels de santé intervenant auprès des patients en intra ou extrahospitalier.
- Développer le sens de la collaboration de l'élève avec les différents professionnels de santé (en particulier : infirmiers, auxiliaire de vie, auxiliaire puéricultrice, aide médico-psychologique, brancardier, agent de service hospitalier, médecin...).
- Former l'élève aux gestes et soins d'urgence dans le cadre des urgences relatives et/ou absolues.
- Sensibiliser l'élève aux situations de crise et à leurs répercussions physiques et psychiques.
- Initier l'élève à la démarche de promotion et d'éducation à la santé.
- Sensibiliser l'élève aux bonnes pratiques dans les soins (hygiène, ergonomie, identitovigilance, matériovigilance).
- Participer à la démarche qualité et à la gestion des risques.

## Pour atteindre ces objectifs, la dynamique pédagogique de l'année est la suivante

- La méthodologie du raisonnement clinique est prévue dès le début de la formation pour l'ensemble des apprenants. La chronologie des apports théoriques, permet à l'élève d'intégrer progressivement et de mettre du lien entre le bloc 1 et le bloc 2.

Elle facilite l'acquisition « des bases » transversales nécessaires au développement des compétences, et par la suite, l'analyse des situations plus complexes, en tenant compte des notions de fragilité et de préventions des risques professionnels.

- Des apports prévus par la formation numérique en santé (*applicable au plus tard à compter de la rentrée de septembre 2025*) sont à ce jour répartis dans les différents blocs tels que le dossier patient informatisé, traitement des données, droit des usagers et réglementation, responsabilité professionnelle et cadre réglementaire. Ces apports permettront aux apprenants de rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins et d'organiser son travail dans un équipe pluri professionnelle et interdisciplinaire.
- Nous avons envisagé les API communes de la façon suivante :
  - Un livret d'auto évaluation sur les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation leur est remis afin d'identifier leurs difficultés d'apprentissage et de personnaliser l'accompagnement pédagogique.
  - Expression écrite et orale à travers l'étude d'un ouvrage poétique pour aboutir à une production par les élèves d'un recueil de poésies basé sur la bienveillance et la relation soignant/soigné.
  - À partir de situation de soins, renforcement des connaissances en anatomopathologie et vocabulaire professionnel
  - Capacité relationnelle et d'analyse
- En ce qui concerne les API pour les cursus passerelles, le renforcement sera ciblé sur :
  - La méthodologie du raisonnement clinique (M1)
  - Les différentes formes de fragilité et de vulnérabilité (M2)
  - L'ergonomie et la manutention des malades (M5)
  - La communication (M6)
  - Des apports en hygiène professionnelle (M8)
- En lien avec la démarche éthique et la philosophie du soin de l'institut, les élèves seront amenés à participé à des ateliers culturels en partenariat avec l'espace Jean-Legendre dans le cadre de la représentation de : ANOPAS – Soria Rem et Mehdi Ouachek.

*« Avec Anopas, ils nous livrent leur pièce la plus personnelle. Ils mettent l'accent sur les parcours atypiques de plusieurs artistes de danse, à travers leurs expériences agitées. L'homme est ici au cœur du spectacle, on le voit chahuté, sans cesse en quête de son identité sociale et culturelle, de ses normes, ses valeurs, ses codes. »* [Anopas | Espace Jean Legendre](#)

- Dans le cadre des modules de formation 9 et 10, les apprenant aides-soignants seront amenés à la réalisation d'un travail dirigé commun avec les apprenant infirmiers de 2<sup>e</sup> année. Ce travail dirigé a pour objectifs :
  - Identifier les champs de compétences, en situant les responsabilités juridiques de chacun
  - Développer la notion de coopération, de collaboration et de travail en équipe

→ Faire évoluer les représentations des apprenants sur ces notions

- Apprentissage différencié par le jeu

Être formateur ne se résume pas à transmettre. Être formateurs c'est accompagner les apprenants à faire le tri en connaissances pour en extraire l'essentiel. Être formateur, c'est aussi accompagner les apprenants à structurer leurs pensées, leurs permettre de construire des liens pour faciliter les analyses et leurs permettre de se confronter au collectif pour réajuster ses croyances, représentations et améliorer ses pratiques. Enfin être formateur, c'est créer les conditions relationnelles qui soutiennent et renforcent les apprentissages.

En formation nous constatons que certains ont vécu un rapport compliqué avec le système scolaire qui impact leur apprentissage, la confiance en leur potentiel et leur motivation, baissant rapidement les bras par peur de l'échec ou de l'erreur.

La pédagogie par le jeu ajoute cette légèreté dans l'apprentissage utile pour faciliter l'apprentissage, la mémorisation et l'appropriation des connaissances. Elle mobilise aussi les émotions qui sont essentielles et indissociable pour permettre à l'apprenant de s'engager et maintenir sa motivation dans cette tourmente qu'induit les apprentissages.

Dans la formation AS, nous avons exploiter cette méthode d'apprentissage à travers différents blocs de compétences :

- Pour le Bloc 1 le cadre du raisonnement clinique avec **un cold case**
- Pour le bloc 2 Dans le cadre de la anatomo-physiologie avec la création par **atelier d'un « c'est pas sorcier »**
- Pour le Bloc 3 dans le cadre de la relation proposer « **un Fort Boyard** » sur les différents modes de communications
- Pour le Bloc 4 Dans le cadre de l'hygiène avec **la chambre des erreurs, la création de BD photo et d'un escape Game.**

Cette approche est vectrice de plaisir et permettent aux apprenants d'apprendre par l'erreur et de capter leur attention. Elle favorise la curiosité, la créativité et le plaisir d'apprendre. La formation devient un espace échange, d'exploration d'expression et de recherche.

- La poésie

Dans le cadre du projet API sur le renforcement de l'écriture, la lecture la compréhension et la relation Humaine proposé par le nouveau référentiel aide-soignant. Nous avons essayé par une méthode originale d'accompagner la professionnalisation des futurs professionnels entrant en formation AS.

Ce projet s'est construit autour de 3 questions majeures :

- Quelle place laisse-t-on en formation pour accueillir notre fragilité et sensibilité ?
- Comment l'écriture poétique dans la formation aide-soignante pourrait être un moyen d'accompagner la construction identitaire des futurs professionnels ?
- En quoi l'acte même de s'exprimer et partager ses écrits poétiques transforment l'agir professionnel de nos futurs aides-soignants ?

- Initiation à la démarche en santé publique

La mise en œuvre de ce projet est en rapport avec les grandes orientations nationales et régionales en santé, qui est : « Autonomie, inclusion et citoyenneté des personnes vulnérables ».

Nous avons choisi de travailler avec les apprenants sur les 4 axes suivants de la stratégie nationale de santé 2023/2033

- Proposer des interventions de prévention/d'éducation **en santé publique** en lien avec son champ de compétence dans des contextes spécifiques.
- Préparer les apprenants à travailler ensemble, à travailler en équipe.

## **2/ Les valeurs et posture soignante**

En lien avec le projet d'établissement et le projet pédagogique de l'IFAS du CHICN :

Les élèves développent leur posture professionnelle, leurs apprentissages autour des valeurs et des principes suivants :

- **L'Engagement, l'Autonomie et la Responsabilité**
  - L'élève s'implique et s'investit dans sa formation en alternance : il est acteur de sa formation. Il assume ses actes en respectant les bonnes pratiques, les droits du patient, les règles professionnelles, institutionnelles, éthiques et déontologiques.
- **La Bienveillance, le Respect, l'Altérité et la Solidarité**
  - L'élève apprend à travailler en équipe à l'IFAS et en stage.
  - L'élève respecte les différences socioculturelles des personnes soignées, des soignants, des collègues.
  - L'élève développe ses capacités relationnelles.
  - L'élève développe ses capacités à prendre soin de l'Autre.
- **La posture réflexive**
  - L'élève acquiert des savoirs, savoirs faire et savoir-être, les intègre et s'inscrit dans une démarche réflexive.
  - Il s'interroge sur le sens des soins afin de s'adapter à la personne dans sa situation singulière en incluant son histoire de vie, son expérience de santé, son vécu et son ressenti par rapport à la maladie.
  - L'élève s'inscrit dans une démarche de questionnement, d'analyse, de recherches et de réflexion éthique en tant que futur professionnel.
- **La Professionnalisation**
  - À partir de ses représentations initiales, des différents enseignements et expériences de stage, l'élève s'inscrit dans un processus de professionnalisation.
  - L'élève développe ses capacités d'adaptation auprès des équipes, des populations prises en soin et au sein de différentes structures.

## **3/ Processus de développement des compétences**

Dans le but de développer progressivement les 11 compétences définies dans le référentiel de la profession infirmier :

- Une chronologie dans la progression des enseignements et du développement des compétences est posée, afin de permettre aux apprenants l'acquisition « des bases » transversales nécessaires au développement des compétences, et par la suite, l'analyse des situations plus complexes, en tenant compte des notions de fragilité et de préventions des risques professionnels.

#### 4/ Les modalités et le calendrier d'évaluation

<b>BLOCS/ COMPETENCES</b>	<b>MODALITES</b>	<b>SESSION 1</b>	<b>SESSION 2</b>
<b>Bloc 1 M1 + M2 (C1 + C2)</b>	<b>Etude de situation</b> <i>De 30 minutes à 45 minutes par EAS</i>	Le 4 et 5 décembre 2023 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Le 18 mars 2024 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
<b>Bloc 2 M3 (C3)</b>	<b>Etude de situation</b>	Le 5 mars 2024 De 9h00 à 11h00	Le 27 mai 2024 De 9h00 à 11h00
<b>Bloc 2 M4 (C4)</b>	<b>Etude de situation</b>	Le 6 mars 2024 De 9h00 à 11h00	Le 27 mai 2024 De 14h00 à 16h00
<b>Bloc 2 M5 (C5)</b>	<b>Evaluation comportant une pratique simulée</b> <i>20 minutes par EAS</i>	Le 22 et 23 février 2024 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Le 16 avril 2024 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
<b>Bloc 3 M6 + M7 (C6 + C7)</b>	<b>Etude de situations relationnelles comportant une pratique simulée</b> <i>30 minutes par EAS</i>	Le 5 et 7 février 2024 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30	Le 5 juin 2024 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
<b>Bloc 4 M8 (C8 + C9)</b>	<b>Analyse d'une situation d'hygiène</b>	Le 20 décembre 2023 De 9h00 à 11h00	Le 02 avril 2024 De 9h00 à 11h00
<b>Bloc 5 M9 + M10 (C10 + C11)</b>	<b>Etude de situation</b> <i>En groupe de 4 EAS, 4h30 par groupe (4h écrit + 30 minutes oral)</i>	Le 11 et 14 mars 2024 De 8h30 à 12h30 : Ecrit en groupe De 14h00 à 17h00 : Oral en Groupe	Le 6 juin 2024 De 8h30 à 12h30 : Ecrit en groupe De 14h00 à 17h00 : Oral en Groupe

## Annexe 1

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
<b>Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	<b>Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <i>Module spécifique AS</i>	<b>Etude de situation</b> Evaluation des compétences en stage
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<b>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque</b> <i>Module spécifique AS</i>	
<b>Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</b>	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<b>Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> <i>Module spécifique AS</i>	<b>Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4</b> Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en stage
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<b>Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> <i>Module spécifique AS</i>	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<b>Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</b>	
<b>Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<b>Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage</b>	<b>Etude de situations relationnelles</b> pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<b>Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</b>	
<b>Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<b>Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</b>	<b>Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en stage</b> Evaluation des compétences en stage
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	<b>Module 9. – Traitement des informations</b>	<b>Etude de situation</b> pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en stage
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	<b>Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</b>	



## Annexe 2: Alternance intégrative et soutenance de stage<sup>8</sup>

<p style="text-align: center;"><b>GROUPE : ALTERNANCE INTEGRATIVE ET SOUTENANCE DE STAGE</b> <b>QUI JE SUIS DANS LE QUI NOUS SOMMES ?</b> <b>CELA NE MARCHE PAS COMME PREVU.</b></p>
--

L'intentionnalité pédagogique de ce groupe « alternance intégrative et soutenance de stage » assuré par un binôme psychologue/cadre de santé formateur est de créer les conditions d'un « espace transitionnel » (Agogué et Clerc, 2016) afin d'accompagner l'apprenant dans le processus de professionnalisation, la construction de l'identité professionnelle et les traversées parfois douloureuses ou questionnantes que des situations humaines peuvent générer.

Cette Co-animation en binôme, par le partage des compétences, de l'expérience de chacune est l'occasion d'une observation du groupe sous un double regard afin de réguler les tensions, libérer la parole, améliorer la prise en soin en inter-professionnalité.

Le suivi pédagogique individuel de l'apprenant est un autre « espace- temps » qui doit s'inscrire dans la cohérence de cet accompagnement et la poursuite du développement des compétences professionnelles.

Le dispositif du groupe « alternance intégrative et soutenance de stage » doit permettre :

De remettre en activité (dans le sens d'une action interne au sujet) des concepts abordés en formation par un étayage qui en favorise la compréhension et le sens dans la pratique clinique.

De réinterroger intimement et collectivement les postures professionnelles.

De solliciter dans cet espace la compétence réflexive et éthique, d'où une position « méta » indispensable pour l'apprenant.

Enfin il est souhaitable que des stratégies de coping puissent être envisagées afin d'aider l'apprenant à analyser ses propres réactions face aux stressseurs professionnels. Donner du sens, se repositionner, s'autonomiser au regard de son champ de compétences dans une dynamique de responsabilité assumée et comprise.

Ce groupe «alternance intégrative et soutenance de stage » doit contribuer au bien- être psychologique de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

---

<sup>8</sup> D'après conception C TRUCHELUT/ N CRESTEL

## Annexe 3: Formation à distance<sup>9</sup>

### PROJET PEDAGOGIQUE FORMATION PAR E-LEARNING

#### 1. PREAMBULE

Pour l'union Européenne, « *l'E-learning est l'utilisation de nouvelles technologies multimédia de l'internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autres part les échanges et la collaboration à distance.* »

Le Blended-Learning est une formation mixte, hybride. Le forum Français de la formation ouverte à distance (F.F.O.A.D)<sup>10</sup> définit le Blended-Learning comme « *une formation multimodale qui associe plusieurs modalités d'apprentissage au profit des apprenants. En s'appuyant notamment sur des outils et ressources numériques, elles combinent séquence d'apprentissage présentielle et à distance, transmissif et collaboratif, dirigé et autodirigé, formel et informel.* »

Les nouvelles technologies de l'information permettent :

- D'améliorer la qualité de l'apprentissage en offrant l'opportunité d'optimiser à la fois le temps passé à la formation et l'organisation du travail, en articulant différentes modalités d'apprentissage qui soit également interactives et ludiques. Ainsi le temps présentiel est enrichi avec des activités à distance utilisant ces nouvelles technologies, qui s'articulent, ce complètent et se répondent de manière à favoriser leur ancrage dans la durée et dans la pratique.
- Diminuer les coûts de formation.

L'évolution des techniques d'apprentissage met en avant un réel gain sur l'assimilation des données, en permettant aux apprenant de travailler des points qui ne seraient pas acquis, ou qui serviraient de point de départ à des révision ou pré-requis, pour commencer une formation dans des conditions d'apprentissage optimal.

#### 2. LA GENERATION « Y » et « Z »

En France, l'expression « *Génération Y* » désigne les personnes nées entre 1978 et 1994. Ces personnes ont grandi avec l'ère de l'information, Internet, l'ordinateur et le jeu vidéo. D'où le terme souvent utilisé par les américains pour les désigner, les « *digital natives* » (« *natifs numériques* »).

Ce concept se retrouve principalement dans les sciences de l'éducation. Cette dernière y apporte une définition la plus synthétique : « *La Génération Y désigne les personnes nées entre 1978 et 1994. [...] Cette génération, qui a grandi avec l'ordinateur, Internet et les nouvelles technologies, se caractériserait par la recherche constante de nouveauté et d'épanouissement personnel, une certaine impatience, l'hostilité envers les formes traditionnelles de hiérarchie, le désir de progresser rapidement, la volonté de sortir du lot et l'envie de concilier travail, vie personnelle et engagement citoyen.* »

<sup>9</sup> D'après conception projet C TRICHARD

<sup>10</sup> FOAD (Formation Ouverte A Distance)

Leur connexion constante au net, aux moteurs de recherche, aux encyclopédies libres en ligne et aux blogs en tout genre, font d'eux des apprenants avertis et persuadés qu'une seule source de connaissance ne leur suffira pas.

L'expression « *Génération Z* » désigne les personnes nées après 1995. Une génération née avec internet, les portables, habitués aux réseaux sociaux, et donc naturellement ultra connectée. Les digital natives disposent de l'aptitude « *temps réel* » et analysent l'information en instantané, et leur socialisation passe par le communautarisme virtuel et l'international.

Aujourd'hui, l'innovation dans les méthodes et les outils pédagogiques choisis est donc plus nécessaire que jamais, devant les générations « *Y* » et « *Z* » désireuse de vouloir quelque chose de toujours plus dynamique, plus moderne, plus interactif voire plus ludique en profitant des potentialités qu'offrent aujourd'hui les outils auteurs, et en valorisant l'apprentissage par l'action

La formation se vit aujourd'hui sur du long terme, formelle comme informelle, à un moment ou à un autre forcément à distance, et nécessairement au travers de l'utilisation des nouvelles technologies.

Le projet impulsé par la Direction des instituts s'inscrit dans une volonté de projection vers l'apprentissage à distance (E-Learning<sup>11</sup> et Blended-Learning<sup>12</sup>) des élèves et étudiants des sites de Compiègne et de Noyon, sur la formation aide-soignante et infirmière.

### **3. PLUS VALUE DE LA FORMATION PAR BLENDED LEARNING**

Une formation par Blended Learning permet pour l'institut de formation :

- Un apprentissage par compétence.
- L'Individualisation et l'ajustement des parcours de formation suivant les compétences et les objectifs pédagogiques prédéfinis.
- Une meilleure maîtrise des prérequis des journées présentiellees.
- L'optimisation et l'augmentation le temps d'apprentissage en présentiel par des formations en présentiel plus courtes, complétées par des modules e-learning.
- Des contraintes logistiques réduites (pas de réservation de salles, d'intervention d'intervenants...).
- L'alternance des supports pédagogiques et des méthodes.
- La préservation d'une qualité d'apprentissage constante par des supports de formations pérennes et ré actualisables.

Une formation par Blended Learning permet pour l'apprenant :

- D'avancer à son rythme dans un cadre sécuritaire (temps consignes particulière exigence, etc. ...).
- D'être acteur de sa formation.
- D'utiliser des outils interactifs et attractifs.
- De bénéficier d'une auto-évaluation en cours et en fin de cursus.
- De bénéficier d'un apprentissage par l'erreur.
- De profiter des remises à niveau pour des formations initiales comme des formations continues.
- L'accessibilité aux novices en informatique, parfois plus réservés face à l' e-learning.

---

<sup>11</sup> E-learning (apprentissage seul à distance)

<sup>12</sup> Blended Learning (apprentissage mixte mêlant activité en présentielle et en distanciel)

#### 4. PERSONNES CONCERNES PAR L'APPRENTISSAGE DU BLENDED-LEARNING

- Les personnes en formation initiales

- Étudiants en soins infirmiers
- Élèves aides-soignants

- Les personnes en formation continue

- Des personnes en formation interne ou externe (IDE libérales) au CHICN (sur la transfusion sanguine, sur les chambres implantables, sur les chambres des erreurs ...) en créant des SPOC.

#### 5. LIEN AVEC LE PROJET PEDAGOGIQUE INSTITUTIONNEL

Parmi les finalités du projet pédagogique on retrouve :

- Organiser un parcours professionnalisant dans la cadre de l'alternance intégrative centrée sur l'acquisition des compétences et sur la personne soignée en :
  - ✓ Développant le savoir analyser contributif de la posture réflexive
  - ✓ Développant l'autonomie
- Développer une culture professionnelle et une pratique interdisciplinaire. Fonder le soin sur une relation humaine une démarche de questionnement éthique et une dynamique de responsabilisation en :
  - ✓ Formant un praticien réflexif par la recherche permanente du sens de ses actions ou décisions professionnelles

#### 6. INITIATION DU PROJET

L'initiation du projet de Blended Learning s'est fait par la mise en place de l'EAO (enseignement assisté par ordinateur). C'est un enseignement qui peut se faire sur une salle dédiée<sup>13</sup> ou par le biais d'ordinateurs portables.

Cet outil est dédié à la création de formations, d'évaluations, d'enquêtes et de présentations en ligne. L'auteur crée et met en scène un contenu de formation ou d'information : scénario, pages de cours, exercices d'entraînement et d'évaluation. L'auteur peut réutiliser et incorporer dans sa formation ou sa présentation tous les supports pédagogiques existants : images et sons, séquences vidéo, animations PowerPoint, textes Word, etc.

Le choix de l'EAO<sup>14</sup>-a été une première étape sur une échelle réduite de tester le dispositif de formation synchrone ou asynchrone.

Un projet qui a pu être testé sur la formation aide-soignante dans le cadre de pré requis au module 3.

Le projet de l'institut de formation de Compiègne/Noyon a été dans un premier temps, de travailler sur la formation aide-soignante, sur deux axes majeurs :

- ✓ La formation des cursus partiels (ancien programme)

---

<sup>13</sup> Salle dédiée= salle réservé uniquement à l'apprentissage à distance avec un mobilier informatique

<sup>14</sup> Enseignement Assisté par Ordinateur

- En lien avec des pré-requis à la formation (ex : la méthodologie du raisonnement clinique avec la démarche de soins,...) qui dans l'idéal pourrait être accessible entre les résultats du concours et le début de la formation
- L'apprentissage de l'anatomie et la physiologie
- L'accès aux 8 modules d'enseignement
- Apprentissage à partir de situation filmées sur l'unité de simulation
- Mise en place de forum de discussion à distance pouvant être le lieu de réflexion sur l'analyse de pratique
  
- ✓ La formation des cursus intégraux
- L'apprentissage de l'anatomie et la physiologie.
- L'accès à la totalité des enseignements des 8 modules de formations.
- Apprentissage à partir de situation filmées sur l'unité de simulation<sup>15</sup>
- Mise en place de forum de discussion à distance pouvant être le lieu de réflexion sur l'analyse de pratique

---

<sup>15</sup> L'unité interne de simulation pourrait servir de point de départ de situations filmées pouvant faire partis des dispositifs d'apprentissage par Blended Learning (chambres des erreurs, apprentissage de séquence de manutention des patients,...)

# Annexe 4 : alternance

ALTERNANCE 2023 2024

SESA  
 temps IFAS/théorie  
 temps stage  
 JF  
 fin de formation  
 Bilan pedago année

(formation initiale)

semaine	du 01/09			du 04/09 au 10/09					du 11/09 au 17/09					du 18/09 au 24/09					du 25/09 au 01/10					du 02/10 au 08/10														
	V	S	D	1					2					3					4					5														
AS SEPT				L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																						
L2																																						
L3																																						

semaine	du 09/10 au 15/10					du 16/10 au 22/10					DU 23/10 au 29/10					du 30/10 au 05/11					du 06/11 au 12/11														
	6					7					8					9					10														
AS SEPT	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 13/11 au 19/11					du 20/11 au 26/11					du 27/11 au 03/12					du 04/12 au 10/12					du 11/12 au 17/12														
	11					12					13					14					15														
AS SEPT	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 18/12 au 24/12					du 25/12 au 31/12					du 01/01 au 07/01					du 08/01 au 14/01					du 15/01 au 21/01														
	16					17					18					19					20														
AS SEPT	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 22/01 au 28/01					du 29/01 au 04/02					du 05/02 au 11/02					du 12/02 au 18/02					du 19/02 au 25/02														
	21					22					23					24					25														
AS SEPT	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 26/02 au 03/03					du 04/03 au 10/03					du 11/03 au 17/03					du 18/03 au 24/03					du 25/03 au 31/03														
	26					27					28					29					30														
AS SEPT	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 01/04 au 07/04							du 08/04 au 14/04							du 15/04 au 21/04							du 22/04 au 28/04							du 29/04 au 05/05						
	31							32							33							34							35						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 06/05 au 12/05							du 13/05 au 19/05							du 20/05 au 26/05							du 27/05 au 02/06							03/06 au 09/06						
	36							37							38							39							40						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			

semaine	du 10/06 au 16/06							du 17/06 au 23/06							du 24/06 au 30/06							du 01/07 au 07/07							du 08/07 au 14/07						
	41							42							43							44							45						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
AS SEPT																																			
L1																																			
L2																																			
L3																																			
AS SEPT																																			

## Annexe 5 : Santé publique

### Projet des apprenants AS 2023/2024 en lien avec certains thèmes de la stratégie nationale 2023-2033

#### ❖ Introduction du projet :

Notre conception du soin et du métier est directement reliée aux valeurs que nous portons. Nous considérons la personne soignée comme un être singulier avec des attentes, des désirs et des besoins qui lui sont propres.

#### Les définitions de l'OMS font référence et nous permettent de définir nos conceptions :

##### Conception de l'homme :

L'homme est un être bio-psycho-social, une personne singulière, unique qui évolue dans un contexte et un environnement particulier et sans cesse en mouvement. Chaque être a des besoins et des ressources qui lui sont propres. Il est autonome, responsable et libre de ses actes dans le respect des autres.

##### Concept de la santé :

La santé ne se réduit pas en l'absence de maladie mais est un équilibre entre les ressources d'une personne et son adaptation à son environnement pour vivre heureux.

##### Concept du soin :

Réaliser des soins et prendre soin d'une personne est à différencier. Nous souhaitons tendre vers le prendre soin qui est beaucoup plus large et prend en considération la personne de manière holistique (dans sa globalité plutôt que de la considérer de manière morcelée dans une approche centrée sur un organe ou le (s) symptôme (s) d'une maladie).

Prendre soin, c'est avoir une attention particulière à l'autre, une personne singulière dans un contexte singulier. C'est accompagner la personne au maintien, au recouvrement de sa santé, ou lors de ces derniers instants de vie dans la dignité et le respect.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les aides-soignants prennent soin de la personne soignée et de son entourage dans le respect de sa dignité, de ses croyances et de ses valeurs.

Pour cela, il est nécessaire d'être un **soignant réflexif** qui articule pratique et théorie afin de construire une épistémologie (*Domaine philosophique qui analyse, étudie et critique toutes les disciplines de la science*) de l'agir professionnel.

Pour ce faire, il est nécessaire de « **comprendre** » par l'acquisition de savoirs et de savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations. Ensuite il faut être en mesure « **d'agir** » en mobilisant dans l'action les savoirs acquis et évaluer la pertinence de son action pour pouvoir ensuite la réajuster et ensuite « **transférer** » dans une autre situation.

Un professionnel compétent est capable **d'agir de façon pertinente en action en mobilisant différentes ressources**.

*« Être compétent, c'est savoir agir c'est-à-dire mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente pour gérer une situation en mobilisant dans cette pratique une combinatoire appropriée de ressources internes (ou personnelles) et externes (banques de données, personnes ressources...).*

*Avoir des compétences, c'est avoir des ressources (connaissances, habiletés, aptitudes, capacités émotionnelles...) pour agir avec compétence. »<sup>16</sup>*

Ce projet permettra d'affiner la construction de la posture des apprenants, qui prendront conscience de la nécessité **de mener des actions d'éducation et de promotion pour la santé**.

<sup>16</sup> <http://www.magrh.reconquete-rh.org/index.php/articles/carrieres/76-leboterf>; « Entretien avec Guy LE BOTERF »



De plus, au regard de cette conception, la réflexivité, l'apprentissage par situation et l'alternance avec des stages prend tout son sens dans un contexte de travail où les situations vécues sont de plus en plus complexes.

En effet, les apprenants seront amenés à mobiliser leurs connaissances, à analyser des situations de soins, à s'adapter constamment afin de répondre aux besoins des personnes soignées avec bienveillance et efficacité (*efficacité*).

Il est donc important que la formation les prépare à **cet exercice pour ne pas devenir des « exécutants de soin »**, ce qui serait délétère à la prise en soin des personnes soignées.

L'aide-soignant est un professionnel de santé plein de ressources et de compétences. Afin de faire accepter un soin et/ou pour participer à la mise en place du projet de soin, l'aide-soignant peut apporter de nombreux moments de plaisirs et de bien-être, qui sont bénéfiques à la santé des populations les plus fragiles comme les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, mais aussi dans tous les milieux et tout au long de la vie.

**Ce projet pourra permettre aux apprenants d'être en capacité de transférer ses connaissances à son activité professionnelle :**

**Il sera capable de :**

- Écouter la personne en prenant en compte la communication verbale et non verbale
- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes
- Identifier les informations pertinentes en tenant compte de la situation, du projet personnalisé en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle
- Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé,
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
- Évaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

❖ **Contexte :**

La mise en œuvre de ce projet est en rapport avec les grandes orientations nationales et régionales en santé, qui est : « Autonomie, inclusion et citoyenneté des personnes vulnérables ».

**La stratégie nationale de santé 2023-2033**

Elle constitue le cadre de la politique de santé en France. Elle est définie par le Gouvernement et se fonde sur l'analyse dressée par le Haut Conseil de la santé publique sur l'état de santé de la population, ses principaux déterminants, ainsi que sur les stratégies d'action envisageables.

Elle réaffirme le principe porté par l'Organisation Mondiale de la Santé, selon lequel la santé doit être un objectif de toutes les politiques publiques menées en France et dans le monde. Elle vise à répondre aux grands défis que rencontrent notre système de santé, notamment ceux identifiés par le rapport du Haut Conseil de la santé publique.

Nous avons choisi de travailler avec les apprenants sur les **4 axes suivants de la stratégie nationale de santé 2023/2033**

1. Reconstruire le système de santé pour répondre aux enjeux
2. Diminuer l'impact des maladies chroniques
3. Renforcer les actions envers les plus fragiles
4. Mettre en œuvre une politique systémique de prévention agissant sur les principaux déterminants de la santé selon une approche populationnelle

**Les formations doivent s'adapter aux évolutions** constatées ou à venir concernant les métiers, les conditions d'exercice des professionnels de santé ainsi que l'organisation et le fonctionnement du système de santé.

Les priorités fixées par la stratégie nationale de santé, telles que le **virage de la prévention**, la transversalité des parcours ou le renforcement de la qualité, la sécurité et la pertinence des soins, devront se refléter dans les nouvelles formations en liens avec **les blocs de compétences associés de la formation Aide-soignante** (*cf.annexe 1*)

### ❖ Objectif général :

Proposer des interventions de prévention/d'éducation **en santé publique** en lien avec son champ de compétence dans des contextes spécifiques.

Préparer les apprenants à travailler ensemble, à travailler en équipe.

Population cible : les apprenants eux-mêmes et tout public lors des portes ouvertes le 10 février 2024 de 13h à 17h

### ❖ Objectifs spécifiques du projet

Pour les apprenants, les objectifs du projet sont :

- De créer un lien social entre les apprenants afin de se connaître,
- De repérer les facteurs de risque et le rôle de l'aide-soignant dans leur prévention
- De mettre en œuvre une action de prévention/d'éducation pour la santé
- D'agir dans le respect de l'altérité de la personne sans discrimination en faisant preuve de neutralité et de bienveillance
- De découvrir ou développer des connaissances
- De savoir utiliser différents supports de communication,
- D'acquérir les ressources nécessaires pour agir en situation
- De « combiner ses ressources » pour agir de manière pertinente en situation
- De transmettre et transcrire des informations de façon professionnelle mais accessible à tous,
- De favoriser la concertation au sein du groupe face aux situations complexes rencontrées
- De développer une pratique réflexive, un questionnement, une analyse critique, un jugement et un raisonnement clinique permettant de donner du sens à son action
- D'être dans une posture de recherche et d'amélioration des pratiques professionnelles
- De construire son identité professionnelle en adéquation avec les valeurs impulsées

### ❖ Objectifs opérationnels

- Organiser son travail au sein d'un groupe
- Prendre la parole dans un contexte professionnel

Le projet s'appuie sur différents types de support qui peuvent être utilisé pour animer leur atelier :

- Construction de jeux liant les règles du jeu de l'oie, du Monopoly,
- Possibilité de mener des entretiens auprès des professionnels concernés
- Des questions type « vrai » « faux »
- Des quiz rédigés à partir de vos recherches
- Des photos de situations à risque
- Des jeux de rôle, de mise en scène
- Des affiches ou affichettes
- Des brochures d'information (INPES, ...)
- Des supports écrits ou vidéo
- Des outils pédagogiques (coffrets prêtés par CPAM, PIJ, ...)

### ❖ Proposition du projet d'ingénierie

#### 1<sup>er</sup> Temps :

Le 25/09/2023 après-midi : en promotion complète sur le **site de Compiègne** (3 h)

- Présentation du projet aux apprenants en début de formation
- Organisation des différents groupes selon les thématiques choisis par le formateur (*Annexe 1*)
- Transmissions et explications des supports de travail auprès des élèves (*Annexes 2*)
- Prise de connaissance du groupe et du formateur référent
- Élaboration du rôle de chacun, construire une charte commune au groupe.
- 

#### 2<sup>ème</sup> Temps :

**Le 20/11/2023 journée et/ou matinée du 23 et 24 novembre** : en parallèle des suivis pédagogiques (**temps à domicile ou sur site** Compiègne ou Noyon selon leur choix et la disponibilité des salles).

Les apprenants partagent leur travail de recherches entre eux afin de construire leur projet sur le thème donné. Ils complètent leur Fiche Projet sur le déroulement de leur projet qui précise entre autres : la durée, les objectifs, le déroulement, .... (*Annexes 2*)

### 3<sup>ème</sup> Temps :

**Le 11 décembre ½ journée** : (3 h) Remise de la Fiche Projet aux formatrices référentes pour lecture et réajustement. Continuité du projet **sur site** Compiègne ou Noyon selon leur choix et la disponibilité des salles.

**Le 21 décembre après-midi** : (3h) en présentiel **site de Compiègne** : **présentation et préparation des ateliers de santé publique.**

### 4<sup>ème</sup> Temps :

**Le 10 février matin (1h30 de 10h30-12h)** : Mise en place des ateliers

**Le 10 février après-midi (4h)** : Déroulement des ateliers dans les salles de l'aile Droite

### 5<sup>ème</sup> Temps :

**Le 14/02/2024 matin (1h)** :

- Évaluation collégiale du « *ressenti au sein du groupe* », « *ce que nous avons appris* », « *ce qui nous a été difficile* » (*Remplir annexe 3*) et **remise de l'annexe 3 à Mme NEUVILLE avant le 16/02/2024.**

[Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://legifrance.gouv.fr/arrêté/10-juin-2021)

## Bloc 1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

**Compétence 1** : Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

**Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Raisonement et démarche clinique : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins.
- La santé : santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine
- Les principales situations de vie :  
Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né.  
Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, place de la famille.  
Vieillesse : démographie et place de la personne âgée dans la société.

**Rôle de l'aide-soignant** auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale

- La réalisation des soins de la vie quotidienne :  
Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques  
Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation)

**Compétence 2 :** Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

**Module 2 :** Repérage et prévention des situations à risque

- Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement.
- Les actions de prévention.

**Le rôle et la place de l'aide-soignant** dans le repérage et la prévention des risques sont abordés dans le cadre d'un travail en équipe interprofessionnelle.

## Bloc 2. - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

**Compétence 3 :** Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

**Module 3 :** Évaluation de l'état clinique d'une personne

- Évaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.

**Compétence 4 :** Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

**Module 4 :** Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

- Prise en compte des interactions avec les différents acteurs.
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique ;

**Compétence 5 :** Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

**Module 5 :** Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

- Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel
- Techniques de prévention des accidents musculo-squelettiques.

## Bloc 3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

**Compétence 6 :** Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

**Module 6 :** Relation et communication avec les personnes et leur entourage

**Le rôle de l'aide-soignant dans l'information** du patient ;

- La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.
- Les techniques de communication (approche théorique et pratique) :
- Observation ; Entretien ; Écoute active et reformulation ; Communication verbale et non verbale ; Le jeu et l'animation ;
- Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel. ;
- Accueil et information de la personne et de son entourage ;
- Éducation à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ;
- Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;
- Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, situation de handicap, pathologie chronique, urgence.

Démarche d'information, d'éducation et de prévention : **rôle d'information** dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique.

**Compétence 7** : Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

**Module 7** : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

- Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels
- Transmission d'informations
- Projet et objectifs de formation
- Tutorat et accompagnement des personnes en formation
- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission
- Évaluation des acquis

**Bloc 4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

**Compétence 8** : Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

**Compétence 9** : Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

**Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

- Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement
- Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale
- Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile

**Bloc 5. - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

**Compétence 10** : Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

**Module 9** : Traitement des informations

- Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes

**Compétence 11** : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

**Module 10** : Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

- Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel
- Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle
- Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Dispositif de coordination, réunions de travail institutionnels et groupes projets

Documents de travail pour le groupe

Noms des personnes du groupe et cursus :

- 
- 
- 
- 
- 
- 

# Thème du projet :

**Attention :** de façon générale, les séquences de recherche et de travail à mener reposent sur quelques principes fondamentaux communs à toutes activités en collectif et s'appuient sur des échanges interindividuels.

- Créer un environnement et des conditions favorables (se présenter, préciser les objectifs, désigner un chef de groupe, secrétaire et rédacteur, aménager un cadre adapté et se rendre disponible)
- Favoriser l'expression et la prise de parole de l'autre
- Porter attention à la communication verbale et non verbale (attitude, posture corporelle, ...)
- Être à l'écoute, faire répéter ou reformuler si besoin
- Transmettre les informations importantes et en vérifier la compréhension et l'exactitude (noter vos sources)

**ANNEXE 1 : Thèmes identifiés en lien avec :  
La stratégie nationale de santé 2023-2033**

<b><u>Thèmes</u></b>	<b><u>Sous-thèmes</u></b>	<b><u>Groupe</u></b>
Conduite à risques	Addictions au tabac, alcool, stupéfiants chez les ados/adultes Conséquences et risque encouru	1
	Addiction aux jeux vidéo et l'exposition aux écrans chez les -18 ans	2
Population fragile	Le harcèlement et le cyber harcèlement	3
	Place des personnes âgées dans la société Et maltraitance ordinaire en structure et à domicile	4
	Violence à domicile envers les femmes et les enfants	5
	L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la santé mentale	6
Alimentation	Précarité et alimentation	7
	Les facteurs de risque des accidents cardiaques et AVC	8
Santé environnementale	Pollution environnementale (Air/Eau/Bruit) et impact sur la santé	9
	Réchauffement climatique et impact sur la santé et la pratique soignante	10
Risques psychosociaux	La souffrance au travail	11
	Evolution de la place de la femme dans notre société et « La charge mentale »	12

## **ANNEXE 2 : Fiche Projet à remplir par le groupe**

(Un chef de projet sera désigné par les membres du groupe est sera l'interlocuteur des formateurs)

<b>Thème :</b>		
Noms des personnes et leurs fonctions dans le groupe		
Nom	Prénom	Fonction
<b>Organisation - Déroulement de l'activité</b>		
Personnes ciblées		
Objectifs de l'activité		
Techniques d'animations utilisées		
Matériel nécessaire		
Sources de nos recherches		



<b>Évaluation de l'activité après restitution</b>	
<b>Ressenti du groupe</b>	
<b>Ce que nous avons appris</b>	
<b>Ce qui nous a été difficile</b>	

